



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 1744

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les personnes salariées dans le secteur privé qui souhaitent suivre une formation dans le but d'obtenir le diplôme d'Etat d'infirmier. En effet, il semblerait que certaines personnes ne peuvent prétendre au congé individuel de formation. Certains dispositifs de financement ont été mis en place, toutefois ils sont réservés aux personnes qui arrivent en fin de droits aux allocations chômage ou bien qui peuvent faire valoir une durée de chômage d'un minimum d'un an. Face à cette situation, peut-on envisager de transformer la formation d'infirmiers des instituts de formation de soins infirmiers (IFSI) en formation rémunérée ? Cette mesure pourrait se justifier compte tenu de la pénurie d'infirmières à laquelle notre pays est aujourd'hui confronté. Il lui demande quelle est sa position sur cette proposition et les mesures financières qu'il entend mettre en place pour favoriser l'accès à la formation d'infirmières.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1744

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 août 2002, page 2866